

Introduction

Les modèles impériaux dans l'Antiquité

Christophe Badel
Université de Rennes II – ULR 6566 LAHM

La notion d'empire connaît actuellement un regain dans les milieux des spécialistes de géo-politique et de philosophie politique pour désigner les nouvelles formes de domination dans notre univers mondialisé¹. L'un des premiers à l'avoir utilisée fut sans doute le philosophe italien T. Negri, ancien théoricien de l'extrême-gauche des années de plomb, qui désigna ainsi la domination du capitalisme après l'effondrement de son rival communiste (et non pas la domination américaine comme on le croit trop souvent)². Le terme s'est ensuite vulgarisé chez les spécialistes de géo-stratégie, comme en atteste le tout récent Atlas des Empires, dirigé par G. Chaliand et J.-P. Rageau³. Un concept associé à des époques anciennes, que l'on croyait relégué aux oubliettes de l'histoire par le triomphe de l'État-nation, resurgit pour dire et comprendre le monde contemporain⁴.

¹ Nous devons commencer par préciser un point d'orthographe. L'usage veut que l'on distingue les deux sens du mot empire par le choix de la minuscule ou de la majuscule en début de mot. L'Empire désigne le régime politique monarchique et l'empire la domination territoriale. Nous utiliserons donc la minuscule sauf dans le cas d'un empire particulier puisqu'alors il s'agit d'un nom propre. Nous parlerons donc « des empires » mais de « l'Empire romain ».

² T. Negri, *L'Empire*, Paris, 2001 (trad.. fr).

³ G. Chaliand et J.-P. Rageau, *Géopolitique des empires. Des pharaons à l'imperium américain*, Paris, 2010.

⁴ Le terme de « concept » est explicitement utilisé par G. Chaliand et J.-P. Rageau, *Géopolitique des empires*, p. 9.

L'empire en question est principalement « l'Empire américain », que les penseurs politiques espèrent mieux comprendre en lui appliquant cette grille de lecture. Parfois, comme l'indique le sous-titre de l'Atlas de Chaliand et Rageau, ils utilisent le terme latin *imperium*, à l'origine étymologique du mot empire, indice que les empires antiques occupent une place de choix dans la vision et dans l'imaginaire des empires contemporains. À l'évidence, le terme remplace le mot impérialisme, à l'étymologie similaire, si prisé dans les années 1950-1980 pour nommer, et dénoncer, les phénomènes de domination à l'échelle planétaire. Pourtant, en bon français, les deux mots n'ont pas le même sens puisque l'impérialisme désigne un processus, l'établissement d'une domination, et l'empire un résultat, la construction territoriale qui en découle. Le glissement de l'un à l'autre n'est sans doute pas innocent.

Pour les experts stratégiques, la définition du concept ne fait pas problème et Chaliand et Rageau la rappellent dans leur avant-propos : « domination exercée par un groupe humain sur des populations aux origines ethniques ou religieuses différentes »⁵. Mais cette notion – pour notre part nous éviterons par prudence de parler de concept – est-elle si évidente, particulièrement pour les mondes anciens ? C'est l'ambition de cette journée que d'explorer cette question sous l'angle historiographique. Avant de passer la parole aux intervenants spécialisés dans un empire particulier, cette introduction voudrait rappeler de manière globale l'évolution historiographique sur les empires depuis un demi-siècle.

1. Les années 1970-1980 : des essais de typologies statiques

En effet, l'intérêt pour les empires a connu une première époque faste, au cours des années 1970-1980, sans doute stimulé par les lendemains de la décolonisation comme par l'existence des deux grandes sphères de domination mondiale, américaine et soviétique, qui semblaient durablement stabilisées. L'empire est alors lu au prisme de l'impérialisme. Il prit racine à la croisée des milieux politiste et historien mais il faut bien reconnaître que les politistes furent les réels animateurs de projets dont les historiens ne furent que les instruments. En France,

⁵ G. Chaliand et J.-P. Rageau, *ibid.*

J. Gilisen puis M. Duverger coordonnèrent successivement deux ouvrages, l'un sur la « notion d'empire dans l'histoire universelle » (1973), l'autre sur le « concept d'empire » (1980)⁶. Le second réunissait l'étude de vingt-et-un empires, dont cinq choisis dans l'Antiquité, et M. Duverger définissait cette forme politique comme un « État vaste et composé de plusieurs peuples »⁷.

Ces études imprimèrent une marque si forte sur le sujet qu'un ouvrage de synthèse publié presque vingt ans plus tard, *Les empires occidentaux de Rome à Berlin*, dans une collection de sciences politiques des Presses Universitaires de France mais dont l'équipe était composée d'historiens, en reprenait les conclusions (1997)⁸. J. Tulard, auteur de l'introduction, se référa à Maurice Duverger pour bâtir son concept d'empire qu'il présenta en cinq points⁹ :

- 1) Vaste étendue et importance de la frontière.
- 2) Structure centralisée même en tenant compte des délégations de pouvoir, donnant à la route un rôle privilégié dans la gestion de l'espace.
- 3) Volonté de « fusionner » et d'unifier les peuples, bien que les religions et les langues aient été en général respectées.
- 4) Universalisme débouchant sur la construction d'un espace de civilisation.
- 5) Mortalité de ces constructions politiques.

Dans cette même introduction, J. Tulard assumait et justifiait le choix de Rome comme point de départ du livre. Il ne prétendait pas traiter tous les empires mais seulement les empires « occidentaux » et l'Empire romain lui apparaissait à l'évidence comme la matrice et le modèle de toutes les constructions impériales d'Occident. Le monde avait connu deux modèles impériaux, le romain et « l'autre », réunissant dans une masse indistincte les empires orientaux qu'il ne prenait pas le soin de conceptualiser. Aux yeux de J. Tulard, il n'y avait d'empire que romain.

⁶ J. Gilisen, *Les Grands Empires*. Recueils de la Société Jean Bodin, XXXI, Paris, 1973. M. Duverger (éd.), *Le concept d'empire*, Paris, 1980.

⁷ M. Duverger, *Le concept d'empire*, p. 6.

⁸ J. Tulard (éd.), *Les empires occidentaux de Rome à Berlin*, Paris, 1997.

⁹ J. Tulard, *Les empires*, p. 9-14.

En dépit de son réel intérêt intellectuel, il faut bien reconnaître que cette typologie posait plusieurs problèmes aux antiquistes. L'étendue territoriale et la dimension universaliste cadrent bien avec les réalités de l'Antiquité, bien que l'on puisse se demander si les empires entretenaient avec la frontière un rapport spécifique ou comment concilier la notion « d'espace de civilisation » avec les diversités culturelles inhérentes aux empires. Il n'en va pas de même pour les trois autres points. Par nécessité, en raison de leur étendue et des moyens techniques de l'époque, les empires antiques étaient contraints à un système décentralisé de gestion du territoire. De la même façon, ils n'ont jamais recherché la « fusion » de leurs peuples et la diversité culturelle allait de soi même si souvent une culture dominante pouvait servir de référence, aux élites en tout cas¹⁰. C'est bien plutôt l'État-nation contemporain qui cherche, ou chercha, à imposer centralisation et fusion, et non l'empire antique

Le dernier point, la « mortalité » des empires peut faire sourire l'historien tant il révèle l'inconscient de son auteur. Le terme « fragile » semblerait plus adapté puisque les constructions politiques sont toute mortelles. Mais les empires sont-ils plus fragiles que les « tribus », les cités-États ou les États-nations ? Assurément, l'idée sous-jacente à l'origine d'une telle remarque réside dans la croyance que les nations, elles, sont bien immortelles, selon une conception héritée du XIX^e siècle. Agrégats de nations, les empires seraient voués à se dissoudre tôt ou tard, mais les nations continueraient imperturbablement leur existence. En ce seuil du XXI^e siècle, nous pouvons nous demander si les nations ne sont pas, elles aussi, mortelles.

La référence exclusive à Rome avait plus d'impact sur le terrain proprement scientifique, particulièrement pour les antiquistes. Elle coupait l'empire romain des autres empires antiques comme s'il avait été de nature différente. D'un point de vue « factuel », l'antiquiste sait bien que l'empire romain, dans sa partie orientale en tout cas, a recueilli l'héritage des royaumes hellénistiques, dont certains

¹⁰ On n'ose dire qu'elle était « assumée » car une telle notion suppose un choix conscient face à plusieurs options possibles, posture intellectuelle qui semble avoir été étrangère aux dirigeants antiques.

étaient bien des empires¹¹, eux-mêmes influencés par les constructions impériales antérieures du Proche-Orient. Il est donc fort douteux qu'il ait existé un modèle spécifique de « l'empire oriental », en tout pour l'Orient méditerranéen¹². Sur le plan idéologique, en revanche, la démarche de J. Tulard, est compréhensible, car tous les empires européens, voire occidentaux (si l'on intègre les États-Unis) se sont réclamés de lui.

À la même génération, dans le monde anglo-saxon, l'interprétation du problème apparaissait fortement marquée par l'expansion coloniale européenne du XIX^e siècle, aussi bien dans la pensée politique en général que chez les antiquistes en particulier. Chez ces derniers, l'ouvrage collectif dirigé par P. Garnsey et C. R. Whittaker, portait le titre *Imperialism in the Ancient World* (1978), dévoilant clairement que le processus de domination, l'impérialisme, les intéressait plus que le résultat, la construction impériale¹³. De manière pragmatique, les deux éditeurs acceptaient les deux définitions possibles de l'empire, la définition « restreinte » (*restricted*), découlant de la propre terminologie des Anciens, et la définition « abstraite » (*abstract*), associée à des modèles trans-historiques. Une attitude suivie ensuite par beaucoup de chercheurs, de manière explicite ou implicite, mais plutôt frustrante d'un point de vue conceptuel.

Chez les politistes, l'essai de référence de M. Doyle, *Empires* (1986), distinguait clairement l'impérialisme de l'empire mais n'en était pas moins influencé par le colonialisme¹⁴. Il définissait l'empire comme le contrôle d'un État sur un autre État, quel que soit le moyen employé, de manière directe ou indirecte, *formal or informal*, pour reprendre ses termes. Son ouvrage insistait particulièrement sur le caractère « étranger » de la domination, perçu comme tel par le dominant comme par le dominé. Ce caractère de la *foreignness* devait marquer profondément la réflexion anglo-saxonne sur le sujet mais ne manquait pas de faire question pour les antiquistes tout comme sa vision globale des relations impériales, conçues essentiellement en terme de relations internationales. De fait, la dimension

¹¹ Voir *infra* l'article de L. Sève sur le royaume séleucide.

¹² Nous reviendrons sur le cas de l'Extrême-Orient, la Chine en l'occurrence, plus tard.

¹³ P. Garnsey et C. R. Whittaker (éds), *Imperialism in the Ancient World*, Cambridge, 1978.

¹⁴ M. Doyle, *Empires*, Princeton, 1986.

étrangère d'une domination pose le problème des identités ethniques dans l'Antiquité, une période largement antérieure à l'ère des nationalités. La vision « diplomatique » des rapports impériaux, d'autre part, n'était pas forcément conciliable avec les formes impériales les plus intégrées (ou même niait qu'elles puissent vraiment exister).

2. Les années 2000-2010 : la dynamique des empires

Depuis le début du troisième millénaire, la nouvelle donne stratégique, qui laisse l'*imperium* américain en position de domination unique sans plus de rival ni de contrepoids, mais surtout la mondialisation, phénomène complexe et multi-forme de décloisonnement du monde, ont ranimé l'intérêt pour les ensembles impériaux, surtout dans le monde anglo-saxon. Une équipe de Stanford, autour de I. Morris et W. Scheidel, a organisé un programme d'étude des empires antiques mais aussi de comparaison entre Rome et la Chine, qui a déjà débouché sur la publication de deux ouvrages, dont *The Dynamics of Ancient Empires* (2009), pour la partie méditerranéenne du programme (nous parlerons de la partie « romano-chinoise » plus tard)¹⁵. Parallèlement, P. Bang dirige un programme depuis 2005 sur les « Tributary Empires », comparant Rome, les Mughols et les Ottomans, basé sur l'étude de la perception de l'impôt pour comprendre le fonctionnement des empires¹⁶.

Cette ébullition tous azimuts a finalement entraîné la publication récente d'un ouvrage de synthèse, rédigé par J. Burbank et F. Cooper, *Empires in World History. Power and Politics of Difference*, (2010)¹⁷. Les sphères de recherche des deux auteurs en révèlent clairement les sources d'inspiration puisque J. Burbank

¹⁵ I. Morris et W. Scheidel (éds), *The Dynamics of Ancient Empires. State Power from Assyria to Byzantium*, Oxford, 2009.

¹⁶ « Tributary Empires Compared : Romans, Mughals and Ottomans in the Pre-Industrial World from Antiquity to Modernity », 2005-2009. Une partie des résultats se retrouvent dans B. Forsen et G. Salmeri, *The province strikes back : imperial dynamics in the Eastern Mediterranean*, Helsinki, 2008.

¹⁷ J. Burbank et F. Cooper, *Empires in World History. Power and Politics of Difference*, Princeton-Oxford, 2010.

est une spécialiste d'histoire russe et F. Cooper l'auteur de plusieurs livres sur la décolonisation africaine. Tout comme dans les années 1970-1980, les ombres croisées du communisme et du colonialisme couvrent toujours l'histoire des empires. L'antiquiste remarquera que, tout comme chez J. Tulard, cette histoire des empires débute avec l'Empire romain pour l'Occident (associé à la Chine des Han pour l'Orient), toujours considéré comme un point de départ pour l'histoire universelle des empires.

Dans les autres pays occidentaux, le travail de recherche s'avère beaucoup plus en retrait, sans doute parce que leur rapport à la mondialisation est plus ambigu, en tout cas différent. Dans une perspective résolument moderniste, G. Zecchini a comparé les hégémonies romaine et américaine dans le recueil dirigé par M. Pani, *Storia romana et storia moderna* (2005)¹⁸. Plus classique mais tout aussi comparatiste, l'ouvrage français dirigé par F. Hurlet, *Les Empires. Antiquité et Moyen Âge. Analyse comparée* (2008), s'attache à une étude des grands empires antiques et médiévaux, plus centrée sur les problématiques des antiquistes¹⁹. Bien que le spectre des empires considérés soit moins étendu, le directeur de l'ouvrage, dans sa conclusion rédigée avec le médiéviste J. Tolan, n'en confesse pas moins sa difficulté à construire un modèle commun²⁰.

Cette prudence témoigne des modifications apparues dans la démarche scientifique sur le sujet en une génération. Les chercheurs actuels ne cherchent plus à construire de typologie dont l'intérêt épistémologique leur apparaît soit mince soit vain. En la matière, le parti pris de F. Hurlet et J. Tolan se révèle le plus radical puisqu'ils se refusent à donner une définition de l'empire dans leur

¹⁸ G. Zecchini, « Egegnie a confronto: Roma e gli Stati Uniti », dans M. Pani (éd.), *Storia romana et storia moderna. Fasi in prospettiva*, Bari, 2005, p. 115-166.

¹⁹ F. Hurlet (éd.), *Les Empires. Antiquité et Moyen Âge. Analyse comparée*, Rennes, 2008. On peut noter aussi les dossiers dirigés par F. Madeline, « L'empire et son espace. Héritages, organisations et pratiques » dans *Hypothèses*, 2007, et J.-F. Schaub, « L'histoire coloniale en question. La catégorie « Études coloniales » est-elle indispensable ? », dans *Annales*, 63, 2008. Mais le second s'intègre plutôt dans l'étude des empires coloniaux et la world history, dont nous reparlerons en fin d'introduction.

²⁰ F. Hurlet et J. Tolan, « Conclusion. Vertus et limites du comparatisme », dans F. Hurlet, *Les Empires*, p. 239-250.

introduction, laissant à l'étude comparée le soin de décanter les points communs aux différents empires analysés dans la conclusion. Ils ne peuvent en effet adopter la seule définition qui leur semble évidente, celle découlant du modèle romain, car cette lecture « minimaliste » exclut trop d'États pour être acceptée. Ainsi, ils ne cèdent pas au « mirage romain » qui fascinait tant J. Tulard et fascine sans doute encore J. Burbank et F. Cooper. Loin d'être une définition, leur discours conclusif se limite à l'inventaire de cinq thèmes communs « fédérateurs » : la fiction de la continuité ; l'exercice du pouvoir ; le rapport centre/périphérie ; l'universalisme ; la diversité des identités marquée par le pouvoir d'un groupe sur les autres.

Les chercheurs américains sont moins négatifs et proposent bien une définition dont la simplicité apparente n'affaiblit pas la pertinence. Pour J. Burbank et F. Cooper, un empire est un type d'État de large étendue rassemblant des peuples divers gérés de manière différenciée et hiérarchisée²¹. Nous nous rallions volontiers à une telle définition. Sa force vient de son opposition avec son exact contraire, l'État-nation, qui est fondé sur l'idée d'un peuple unique habitant le même territoire et formant une même communauté politique. La dialectique empire/État-nation se trouve au cœur de leur ouvrage, qui défend d'ailleurs la thèse que les empires ne sont pas une forme dépassée par l'évolution historique. L'étendue et la diversité ethnico-culturelle constituent donc les critères fondamentaux de la forme impériale, dont il serait exagéré de prétendre « qu'on ne sait pas bien ce que c'est ».

Au-delà des différences d'approche, un ensemble de thèmes communs traverse les travaux récents sur la question, révélant des inflexions significatives, voire des ruptures, par rapport à la génération précédente. Que ce soient F. Hurllet et J. Tolan, I. Morris et W. Scheidel, J. Burbank et F. Cooper, plus aucun historien ne défend l'idée que les empires antiques aient voulu centraliser et « fusionner » leurs différents peuples. Au contraire, l'histoire des empires se confond avec une histoire des différences, comme l'indique clairement le sous-titre du livre de J. Burbank et F. Cooper. Sur le plan administratif, la diversité ethnique se traduisait par une gestion différenciée des peuples, selon un système de hiérarchie ou de cercles concentriques. Elle générait donc des structures complexes, associant

²¹ J. Burbank et F. Cooper, *Empires*, p. 8.

domination directe et domination indirecte, *formal or informal*, sans souci apparent de cohésion territoriale. Elle fonctionnait aussi et surtout par la domination du peuple conquérant, placé au sommet ou au cœur du système, gouvernant selon la logique binaire du « nous et les autres ».

Mais, au cours du temps, cette structure différenciée était susceptible d'acquérir plus d'homogénéité et l'on peut d'ailleurs estimer qu'un minimum d'homogénéité était nécessaire à la survie des empires sur la longue durée. Une tension perpétuelle entre diversité et homogénéité modèle donc le destin des empires, ainsi que le montre bien l'introduction que J. A. Goldstone et J. F. Haldon ont donné à l'ouvrage de I. Morris et W. Scheidel²². La notion d'intégration, familière aux romanistes français depuis le livre de F. Jacques et J. Scheid (1990), leur permet de penser ce progrès de l'homogénéité²³. Encore faut-il savoir ce qu'on entend par ce terme, emprunté au vocabulaire de la médecine (coordination des organes) ou de l'économie (fusion des entreprises). Il nous semble qu'on ne peut l'appliquer qu'aux empires dont le degré d'unité était le plus grand, effaçant en partie les clivages entre conquérants et conquis qui avaient présidé à sa construction. Parmi les empires antiques, seule Rome semble avoir réalisé une véritable forme d'intégration, mais longtemps de manière involontaire. La réussite de cette intégration s'impose à la fin de l'Antiquité avec l'émergence du terme de *Romania* pour désigner l'empire mais le premier signe évident d'une politique consciente en la matière reste objet de débat²⁴ : discours de Claude sur l'entrée des Gaulois au Sénat ? Octroi de la citoyenneté romaine à tous les habitants de l'empire par Caracalla ? Diffusion du christianisme par les empereurs du IV^e siècle ?

Le corollaire logique de l'intégration, l'universalisme, fait toujours l'unanimité, mais il n'est pas particulièrement creusé par les recherches actuelles. Pourtant, ce principe impérial n'est pas dépourvu d'ambiguïté. Si l'on entend par là la proclamation de la nature universelle du pouvoir impérial, il ne fait pas de doute depuis les rois d'Akkad, qui se titraient « roi des quatre régions », jusqu'aux

²² J. A. Goldstone et J. F. Haldon, « Ancient States Empires and Exploitation. Problems and Perspectives », dans I. Morris et W. Scheidel (éds), *The Dynamics of Ancient Empires*, p. 3-29.

²³ F. Jacques et J. Scheid, *Rome et l'intégration de l'Empire*, Paris, 1990.

²⁴ Cf le scepticisme de P. Le Roux sur le sujet en conclusion de cette journée.

empereurs romains, qui prétendaient réaliser sous Auguste l'empire sans frontière. En revanche, si l'on pense à un modèle universel proposé à tous les habitants de l'empire et donnant conscience d'appartenir au même monde, l'universalisme des empires antiques s'avère beaucoup plus douteux. Là encore, seul l'Empire romain semble l'avoir fait mais ce modèle de l'*humanitas* romaine restait pour l'essentiel réservé aux élites.

La différence fondamentale de la vision actuelle avec la génération précédente réside toutefois dans la conception dynamique des empires, contrastant fortement avec le caractère statique des typologies antérieures. L'ouvrage de I. Morris et W. Scheidel ne s'appelle pas par hasard *The Dynamics of Ancient Empires*. Certes, dans certains cas, il s'agit d'un terme commode pour camoufler un exposé traditionnel sur l'évolution historique des empires. Mais, sur le fond, il exprime bien la conviction que les empires étaient des structures complexes soumises à des réélaborations progressives, d'autant plus fréquentes qu'elles étaient plus complexes. J. Burbank et F. Cooper ont proposé le terme de « répertoire » (*repertoires*) pour qualifier toutes les formes politiques adoptées par les empires, dont l'adaptabilité était beaucoup plus grande que celle des États-nations²⁵. Quoiqu'en pensent certains analystes, cette diversité ne remet pas en cause la validité du concept d'empire mais en souligne au contraire la richesse.

3. Inventaire : les présences et les absences

Cette diversité des formes impériales, ce répertoire, entraîne fatalement l'existence d'un spectre très large de situations allant d'un État à l'organisation très lâche à un État à l'intégration déjà prononcée. L'Empire romain de la fin de l'Antiquité apparaît évidemment comme le modèle de l'empire intégré, avec la diffusion de la citoyenneté romaine, l'absorption massive des provinciaux dans les élites impériales et la transformation de la plupart des royaumes clients en provinces. Mais il représente l'exception plutôt que la règle, les empires orientaux ou hellénistiques restant fidèles à des structures hiérarchisées et diversifiées. On peut même se demander si, passé un certain seuil d'intégration, un empire est encore un

²⁵ J. Burbank et F. Cooper, *Empires*, p. 16-17. Ils opposent clairement le répertoire à la typologie.

empire et ne devient pas un État-nation. Après tout, la France ne fut-elle pas un agrégat de provinces aux statuts, coutumes et langues divers avant de devenir le modèle de l'État-nation ? En ce sens, l'Empire romain de l'ultime période serait le moins « impérial » des empires alors même qu'il est souvent considéré comme son expression la plus achevée.

Cette conscience de la diversité permet de faire place dans la réflexion à de nombreuses constructions impériales, mais il faut reconnaître que tous les empires n'ont pas droit au même traitement dans les travaux actuels. En l'espèce, les absences sont aussi significatives que les présences. Une comparaison de la liste des contributeurs de notre journée avec celle de l'ouvrage parent *The Dynamics of Ancient Empires* se révèle éclairante, même s'il faut faire la part de la contingence en la matière. Concernant le Proche-Orient, l'Égypte est également absente, bien que des discours généraux – comme celui de J. Burbank et F. Cooper – placent sans discuter le royaume des pharaons dans la liste des empires²⁶. Faut-il y voir l'effet d'un véritable problème méthodologique ? De fait, le royaume égyptien donne l'impression d'une véritable homogénéité culturelle – en dépit des différences entre la Haute et la Basse-Égypte – et ne peut être considéré comme un empire que lorsque son expansion le porta au Sud vers la Nubie, au Nord vers la Syrie-Palestine, aux belles heures du Moyen-Empire et surtout du Nouvel-Empire. À certains moments, l'Égypte édifia donc un empire mais l'État égyptien n'était pas structurellement un empire.

De la même façon, l'étude des empires du Moyen-Orient se focalise surtout sur les États tardifs, néo-assyrien, néo-babylonien et bien sûr achéménide, comme l'attestent les présences de F. Joannès à notre journée, de R. Bedford (néo-assyrien) et J. Wiesehöfer (achéménide) dans l'ouvrage de I. Morris et W. Scheidel²⁷. Dans son introduction, R. Bedford en livre clairement la raison : par rapport à ses prédécesseurs mésopotamiens, l'Empire néo-assyrien inventa de nouveaux moyens de gestion impériale, qui lui conférèrent une intégration plus forte (nous retrouvons

²⁶ J. Burbank et F. Cooper, *Empires*, p. 23.

²⁷ P. R. Bedford, « The Neo-Assyrian Empire » et J. Wiesehöfer, « The Achaemenid Empire », dans I. Morris et W. Scheidel (éds), *The Dynamics of Empire*, p. 30-65, et 66-98.

à nouveau le thème de l'intégration)²⁸. Mais, précisément, une conception plus ouverte de la forme impériale devrait orienter aussi le regard vers les empires antérieurs, aux formes moins intégrées.

Concernant le monde grec, cette conception justifie sans problème la communication de L. Martinez-Sève sur le royaume séleucide, dont l'organisation territoriale très diversifiée, en apparence très éclatée, a fait douter qu'il s'agisse d'un empire. En réalité, la multiplicité des statuts des territoires dominés et le polycentrisme du royaume n'empêchaient pas un réel contrôle des souverains séleucides, au moins à l'apogée de leur pouvoir au III^e siècle. Le royaume séleucide est désormais pleinement réintégré dans le monde des empires, auquel sa diversité ethnico-culturelle le qualifie tout naturellement. Il est absent du livre de I. Morris et W. Scheidel, qui n'ont rien prévu sur la période hellénistique, mais F. Hurllet lui a déjà fait une place de choix dans son recueil avec l'article de L. Capdetrey²⁹.

Infiniment plus complexe apparaît le cas de « l'empire athénien » à l'époque de la Ligue de Délos. Depuis l'ouvrage de R. Meiggs, les hellénistes emploient couramment l'expression mais elle ne manque pas de poser problème par rapport aux critères posés dans la deuxième partie de notre introduction³⁰. Dans *The Dynamics of Ancient Empires*, I. Morris lui a consacré un article fouillé concluant que la Ligue de Délos n'était pas réellement un empire³¹. Le terme *archè*, par lequel Thucydide nomme son pouvoir, signifie simplement « domination » et ne prouve rien puisque toute domination ne se traduit pas forcément par l'existence d'un empire³². L'espace dominé représente peu de chose en comparaison des Empires perse ou romain mais cet argument est moins convaincant car, à l'échelle du monde grec, la sphère de domination athénienne était étendue. Le cœur du problème – et I. Morris le dit fortement – réside plutôt dans

²⁸ P. R. Bedford, *ibid.*, p. 30-31.

²⁹ L. Capdetrey, « Le royaume séleucide : un empire impossible ? », dans F. Hurllet (éd.), *Les Empires*, p. 57-80.

³⁰ R. Meiggs, *The Athenian Empire*, Oxford, 1972.

³¹ I. Morris, « The Greater Athenian State », dans I. Morris et W. Scheidel (éds), *The Dynamics of Empire*, p. 99-177.

³² Thucydide, I, 97.

l'homogénéité culturelle de la zone, qui regroupait uniquement des Grecs³³. En dépit des différences entre Ioniens et Doriens, on ne peut dire que la Ligue de Délos rassemblait des peuples de cultures différentes.

Pour I. Morris, l'organisation de la Ligue de Délos illustre plutôt la formation d'un État (*state formation*) dont Athènes s'imposait comme la capitale à l'instar de Rome pour l'Italie. De fait, on peut comparer la Ligue de Délos au réseau d'alliances inégales que Rome avait tissé sur l'Italie centrale au IV^e siècle pour assurer sa domination. Comme ce réseau d'alliances s'est finalement transformé en empire, les romanistes estiment généralement que cette période constitua la première phase de construction de l'Empire romain. En ce sens, la Ligue de Délos serait la première phase de la construction d'un empire qui avorta ensuite. Mais si l'hégémonie romaine en Italie s'était brisée face aux assauts des Samnites ou de Pyrrhus d'Épire, la considérerait-on comme un empire en formation ? Sans doute pas. Ce sont les conquêtes des guerres puniques qui ont conféré à Rome une dimension impériale, dimension que ses échecs en Sicile ou en Égypte ont empêché Athènes d'atteindre. C'est dire la complexité de ce dossier que deux intervenants de notre journée, Cl. Mossé et Ch. Pébarthe, vont réexaminer.

Sans doute mus par la même volonté d'éviter la « cannibalisation » de la réflexion par ce pesant modèle, I. Morris et W. Scheidel autant que les organisateurs de cette journée n'ont réservé qu'un seul article à l'empire romain (traité par K. Hopkins pour les premiers, F. Hurllet pour les seconds³⁴). Sans doute l'analyse de cet empire est-elle complétée et élargie par une intervention sur sa partie orientale, au Haut-Empire dans le présent dossier (C. Hoët-van Cauwenberghe), à l'époque byzantine pour *The Dynamics of Ancient Empires* (J. F. Haldon³⁵). En ce qui nous concerne, on peut sans doute regretter l'absence de l'Antiquité tardive, qui vit une mutation majeure aux yeux de J. Burbank et F. Cooper : l'usage de la

³³ I. Morris, *ibid.*, p. 132-134.

³⁴ K. Hopkins, « The Political Economy of the Roman Empire », dans I. Morris et W. Scheidel (éds), *The Dynamics of Empire*, p. 178-204.

³⁵ J. F. Haldon, « The Byzantine Empire », dans I. Morris et W. Scheidel (éds), *The Dynamics of Empire*, p. 205-254.

religion pour assurer la cohésion, ou l'intégration, de l'empire³⁶. De fait, pendant le millénaire qui suivit, les héritiers méditerranéens de Rome conférèrent à l'unité religieuse – dans le Christianisme ou l'Islam – un rôle majeur dans le « répertoire » impérial, dans la droite ligne de l'Empire chrétien établi par les Édits de Théodose. Cette innovation si marquante pour l'avenir souligne à nouveau le caractère exceptionnel de l'Empire romain, qui n'est pas seulement un empire « antique » mais fait le pont avec les formes impériales ultérieures.

Nous ne pouvons terminer sans dire un mot d'un autre empire antique absent de notre journée, pour des raisons totalement justifiées, mais qui sera sûrement amené à prendre une place de plus en plus grande dans l'avenir pour des raisons autant scientifiques que « géo-politiques ». Nous pensons évidemment à l'Empire chinois. Dans le programme dirigé par I. Morris et W. Scheidel, le deuxième axe consiste à comparer les Empires romain et chinois de l'Antiquité, dont les histoires offrent de grandes convergences du III^e siècle avant J.-C. au VI^e siècle apr. J.-C., soit près de mille ans. Cette recherche a déjà entraîné la publication d'un ouvrage, *Rome and China. Comparative Perspectives on Ancient World Empires* (2009), qui devrait être bientôt suivi d'un second³⁷.

Pour notre part, la volonté de se cantonner aux pourtours de la Méditerranée nous interdisait de le faire figurer à notre journée mais nous sommes bien conscients des enjeux épistémologiques liés à cette comparaison. Il n'est pas indifférent que J. Burbank et F. Cooper ouvrent leur ouvrage par la description des deux « grands empires » de la fin de l'Antiquité, l'Empire romain et l'Empire des Han, qui incarnent à leurs yeux deux modèles impériaux qui vont rester les références pour de longs siècles dans chacun de leur espace géographique, Occident et Orient. W. Scheidel, pour sa part, cherche à comprendre la « première divergence » apparue entre l'Occident et la Chine après 600. De fait, après mille ans de pulsations comparables, marquées par les mêmes phases d'unification, de crise et de restauration, les destins des deux zones se séparent puisque la Chine connaît une nouvelle restauration impériale, prélude à la grande époque des Tang,

³⁶ J. Burbank et F. Cooper, *Empires*, p. 17-18.

³⁷ W. Scheidel (éd.), *Rome and China. Comparative Perspectives on Ancient World Empires*, Oxford, 2009.

alors que l'échec de la reconquête justinienne met fin à tout espoir de réunification de l'Empire romain³⁸.

Il n'est pas difficile d'entrevoir dans ces démarches l'impact de l'actualité géo-politique, marquée par la mondialisation et l'émergence de la Chine comme puissance de premier plan. Il n'en reste pas moins qu'elles recèlent un véritable intérêt intellectuel et permettent d'articuler l'histoire des empires antiques à la *world history* ou *global history*, actuellement en plein essor. Dans l'introduction de la première entreprise française de ce type, *Histoire du monde au XV^e siècle*, P. Boucheron note que le profit intellectuel d'un tel projet réside dans le « décentrement du regard », l'adoption d'un nouveau point de vue pour aborder et comprendre une situation historique³⁹. Le programme de W. Scheidel aboutit-il à un tel résultat ? La réponse ne peut être que mitigée car son ouvrage dit en partie ce que l'on savait déjà. S'il minore un peu le poids de la bureaucratie en Chine, il confirme l'opposition classique entre un Empire chinois encadrant fortement sa population dès l'époque des Royaumes Combattants et un Empire romain de caractère aristocratique laissant une large autonomie à ses cités. Pour autant, l'avenir de l'histoire des empires antiques se situe bien dans une optique plus « mondialisée », confrontant les empires méditerranéens aux structures impériales d'autres régions.

4. Axes de la journée

Au terme de cette introduction, le constat est donc clair : le phénomène de construction impériale aboutit à une structure étatique originale, rassemblant des peuples de cultures diverses sous une même autorité politique. Cette pluralité l'oppose fortement aux systèmes unitaires que sont la cité antique ou l'État-nation contemporain. Elle génère des contraintes, des problèmes et donc des modes de gestion spécifiques, qui seront l'objet de la réflexion de cette journée. Cette

³⁸ W. Scheidel, « From the « Great Convergence » to the « First Great Divergence » », dans W. Scheidel (éd.), *Rome and China*, p. 11-23.

³⁹ P. Boucheron, « Introduction », dans P. Boucheron (dir.), *Histoire du monde au XV^e siècle*, Paris, 2009, p. 18-23.

réflexion se veut essentiellement historiographique, les intervenants devant faire le point sur les nouvelles problématiques et les principaux débats en vigueur depuis une génération (en gros une trentaine d'années). La diversité des empires entraînera forcément une diversité des questionnements selon les époques et les régions. Mais il serait aussi souhaitable que cette journée dégage des lignes de force communes à l'Antiquité afin de favoriser une réflexion d'ensemble.

Dans ce but, nous avons demandé que les communicants organisent, dans la mesure du possible, leur intervention autour des cinq axes suivants qui ont évidemment beaucoup de liens entre eux :

- **La gestion des espaces.** Qu'ils soient de taille étendue ou de structure discontinue, les espaces impériaux offrent des freins matériels à une administration efficace. Il faudra recenser les moyens employés pour les surmonter (routes, courriers, signaux) et évaluer les résultats de ces efforts.

- **Les modes de contrôle par le centre.** L'immensité des espaces a contraint tous les empires antiques à une gestion plutôt décentralisée de leur territoire, laissant une grande marge d'action aux « communautés » sur le terrain (peuples, cités, villages, sanctuaires). Mais, du coup, comment s'organisait leur contrôle ? Le pouvoir impérial était représenté par des agents mais ces derniers devaient être aussi contrôlés. Le contrôle impérial doit être considéré comme un jeu à trois impliquant le centre, les agents du centre et les gouvernés selon des configurations diverses.

- **Les modes de communication gouvernants/gouvernés.** Le contrôle passe entre autres par les formes de communication entre le pouvoir impérial et les gouvernés, permettant à la fois aux ordres du premier et aux doléances du second de circuler. On connaît la théorie de Fergus Millar faisant de l'Empire romain un Empire « réactif » laissant l'essentiel de l'initiative aux gouvernés. On cherchera à voir si les divers modes de communication dans chaque empire permettent de valider ce modèle.

- **Le rôle d'une « aristocratie d'empire » comme structure unitaire.** Chaque empire faisait appel à un groupe dirigeant pour exercer les fonctions de gestion impériale. Mais quel vivier était sollicité, quels critères de recrutement utilisés ? Lorsque ce groupe intégrait les élites des peuples conquis, on peut le

considérer comme une véritable « aristocratie d'empire » (au sens carolingien du terme) permettant de renforcer la cohésion de la construction impériale. Mais il n'est pas évident que cette situation ait représenté la norme.

- **La gestion des diversités culturelles.** La diversité des cultures constituait une donnée fondamentale des ensembles impériaux qui ne cherchèrent jamais à l'araser ou à la nier. Plus aucun historien ne souscrit à la thèse d'une hellénisation ou romanisation autoritaires. Mais il serait naïf de penser que toutes les cultures se valaient : chaque empire se référait à une culture dominante dont les valeurs modelaient la conception impériale et les modes concrets de gestion. Sur le long terme, le fragile équilibre entre cette culture unitaire et la diversité culturelle conditionna peut-être la pérennité de ces constructions impériales.